

INFOMURAT

bulletin d'information trimestriel



PAGE 6

La relance des
réunions de quartiers

PAGE 11

Animations à la
médiathèque
et au cinéma

PAGE 12

Petites
chroniques de la
Grande Guerre

n°116 **AVRIL 2025**



www.murat.fr

 Ville de Murat

 Cinéma de Murat - L'Arverne

SOMMAIRE

- 4 DOSSIER**
Finances : orientations budgétaires
- 6 FOCUS**
La relance des réunions de quartiers
- 7 EN BREF AGENDA**
- 8 REGARDS**
Ces derniers mois
- 9 ASSOCIATIONS**
Aide intermédiaire de Gentiane Avenir
- 10 HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ**
Le service ALSH modernisé pour les familles
- 11 INFOS PRATIQUES**
Animations à la médiathèque et au cinéma
- 12 HISTOIRE LOCALE**
Petites chroniques de la Grande Guerre



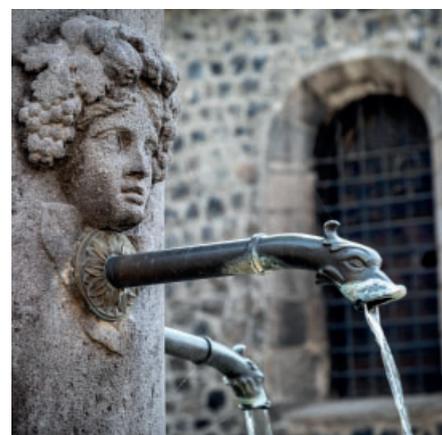
Concert Hibernarock du 22 février

LE SAVIEZ-VOUS ?

RÉPONSE À LA QUESTION DU N°115 :

En quelle année la ville de Murat a-t-elle engagé les travaux de captage des eaux superficielles de Chastel-sur-Murat ?

C'est en 1879 que la ville de Murat engage les travaux de captage des eaux superficielles de Chastel-sur-Murat pour compléter l'adduction très ancienne de Giou qui alimentait les fontaines du Planol et de la Coustoune. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, ces installations vont fournir l'eau à la ville grâce à 24 fontaines (6 à jet continu et 18 postes d'eau) et à 2 lavoirs publics, censés couvrir les besoins de 3.100 habitants, 90 chevaux et 50 bêtes à cornes. En 1907, c'est la source de La Chevade qui est retenue pour assurer l'augmentation de la consommation d'eau de la commune, puis celle de Brujaleine (l'adduction a été réalisée en 1965) et enfin celle de Chambeuil mise en service en juillet 1992, suite à la fermeture, pour cause de pollution chronique, de la source d'Albepierre en février de la même année.



LA QUESTION DU N°116 :

Quelle personnalité politique la ville de Murat a-t-elle reçue le jeudi 13 février 1997 ?



Le budget de la commune rassemble l'intégralité des comptes qui prévoient et autorisent les recettes et les dépenses auxquelles notre collectivité devra faire face au cours de l'année civile. Ce document est le reflet des actions destinées à être menées à bien par la municipalité et dont le financement est assuré par dotations, subventions, emprunts ou impôts. En cette fin de mandat, il est aussi l'occasion de dresser un bilan de la trajectoire financière de la commune et d'en confirmer les orientations budgétaires. C'est dossier principal d'Info-Murat.

La pandémie et notamment l'instauration du 2^{ème} confinement ont interrompu à 6 le cycle des réunions de quartiers prévues sur l'ensemble du territoire de la commune qui avait été divisé alors en 9 zones. La municipalité a décidé de relancer cette opération de proximité et le bulletin municipal en fixe les prochains rendez-vous dans son focus de la page 6.

Si le compte Facebook de la commune a inauguré depuis peu une nouvelle rubrique hebdomadaire qui présente pendant une semaine l'une des 61 associations murataises, c'est depuis janvier 2018 que notre revue trimestrielle offre une fenêtre d'expression à l'une d'entre elles. C'est celle intermédiaire de Gentiane Avenir qui, en proche voisine, s'exprime dans ce 116^{ème} numéro pour exposer les actions d'insertion qu'elle mène (aussi) au sein de notre bassin d'activités. Pour sa part, Hautes Terres communauté s'intéresse en page 8 à la modernisation de son service d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Le nouveau jeu pédagogique de la Maison de la faune, le retour en images sur les événements de ces derniers mois et les animations proposées par la médiathèque et le cinéma complètent le sommaire de ce magazine de printemps.

« *Le mal de l'ennemi est immense, celui que nous avons éprouvé est considérable* » écrivait en 1807 Napoléon dans le 58^{ème} Bulletin de la Grande Armée après la victoire (longtemps incertaine) de la bataille d'Eylau. A l'issue de la Première Guerre mondiale, Georges Clemenceau, Ministre de la Guerre et Président du Conseil, aurait pu prononcer la même phrase : la France a perdu 1 million 400.000 hommes et doit soigner plus de 4 millions de blessés. Pour sa part le Cantal compte 8.000 morts, le canton 500, Murat 101 et Chastel 20. Dans sa rubrique historique, pour chacune des années 1914-1918, le bulletin municipal évoque un épisode de cette guerre meurtrière au sein duquel se trouve tragiquement mêlé un Muratais.



Info-Murat, bulletin d'information municipal gratuit. Édité par la municipalité de Murat.

Directeur de la publication : Gilles Chabrier. **Responsable de rédaction** : Christian Pichot-Duclos.

Comité de rédaction : Pierrick Roche, Danielle Rolland, Béatrice Thomas, Marine Pignol.

Impression : Mairie de Murat. **Tirage** : 1 500 exemplaires.



Finances :

PÉRENNITÉ DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

L'annulation des dotations de l'Etat (dans les années 2010), l'effondrement des recettes des Régies municipales dû aux confinements lors de la pandémie, la hausse brutale du coût de l'énergie et l'inflation générées par la guerre en Ukraine ou encore l'instabilité et l'incertitude politique que nous connaissons imposent depuis plusieurs années à la collectivité une vigilance budgétaire accrue et constante. D'autant que les objectifs qu'elle s'est fixés depuis près de 30 ans (gel du taux des taxes fiscales, diminution, puis maîtrise de l'endettement) adossés à une ambitieuse politique d'investissement menée depuis 10 ans, compliquent la tâche des élus et des agents chargés de maintenir les grands équilibres financiers de la commune.

Le maintien de ces 2 principes de gestion rigoureuse (stabilité fiscale et recours modéré à l'emprunt) bride les ressources financières de la commune mais ne doit pas asphyxier les investissements indispensables au développement de la commune.

Pour parvenir à maintenir l'équilibre entre ces 2 exigences, une politique assidue de recherche

de subventions est absolument nécessaire.

Ce n'est pas qu'une simple formalité : il faut savoir saisir les opportunités, adapter les projets à l'éligibilité de la demande, établir au mieux les dossiers, les adresser aux éventuels financeurs, être attentif au suivi de leur instruction dans les différents services, veiller aux échéances du versement des aides ainsi obtenues (acompte, justificatifs, solde).

La maîtrise de l'endettement est une préoccupation constante des municipalités successives à partir de la fin des années 90. La dette de la commune qui s'élevait à 2.932.000 € en 2001 a été réduite à 1.653.000 € en 2008 puis à 1.337.000 € en 2014.





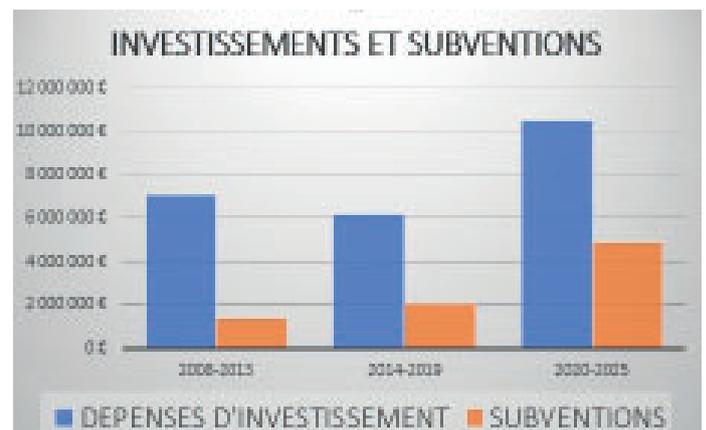
À cette échéance d'autres emprunts avaient été contractés pour la réhabilitation de l'ancienne école maternelle au sein d'un budget annexe dont le déficit chronique alourdissait de fait la dette du budget principal. En 2021, une renégociation du plus important de ces emprunts avait permis d'en réduire la charge financière et la future vente des logements à Cantal Habitat, si elle se concrétise, permettra de le résorber en totalité. Tous budgets confondus, le capital restant dû qui était en 2014 de 2.752.996 € ne devrait s'élever en 2026 qu'à 2.152.304 € pour se réduire encore rapidement de 275.000 € grâce au remboursement de l'emprunt à court terme du lotissement, rendu possible par la commercialisation des terrains viabilisés.

La rigueur de la gestion financière n'implique pas forcément l'austérité, au contraire, les investissements massifs de ces dernières années en témoignent. Dès 2021, la commune a choisi de s'impliquer activement dans le Plan de Relance mis en place par le Gouvernement pour redresser l'économie de notre pays après la crise due à la pandémie. Ces investissements, aussi essentiels à la qualité de vie des Muratais qu'au renforcement de l'attractivité touristique du territoire, permettent en outre de renforcer l'économie locale dont la bonne santé se répercute sur l'ensemble des activités artisanales et commerciales.

Entre la réhabilitation du bâtiment de la Maison de la Faune, la réfection de la place du Planol, de la rue Saint-Martin et de l'avenue des 12 et 24 juin, l'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville

et la rénovation de l'immeuble municipal, la viabilisation d'un nouveau lotissement, la création de la micro-crèche au centre Léon Boyer, la restructuration de la zone sportive et conviviale de la Croix-Jolie, la sécurisation des barrières rocheuses de Chastel (pour ne citer que les principaux chantiers) et les investissements prévus pour 2025, ce seront plus de 10 millions d'euros qui auront été injectés dans l'économie locale au cours des 6 années de ce mandat.

Tous ces efforts d'amélioration du cadre de vie, de maintien, d'entretien et de création de services à la population, de mise aux normes réglementaires (assainissement, accessibilité) n'ont été possibles que grâce au concours financier de tous les partenaires publics (Agence de l'eau, Département, Région, Etat, Europe) dont l'implication s'est sensiblement accrue au cours de ce mandat. Pour preuve, la part des subventions réellement perçues par la commune a plus que doublé en 10 ans, le record étant détenu (depuis le passage à l'euro) par l'année 2024.



Ce sont ces mêmes orientations financières qui ont présidé à l'établissement du budget principal et des budgets annexes (eau et assainissement, camping, logements, lotissement) examinés et votés après l'approbation des comptes financiers uniques (ex-comptes administratifs faisant état des recettes et des dépenses réelles de l'année écoulée) au cours de la séance Conseil municipal du 1^{er} avril.

LA RELANCE DES RÉUNIONS DE QUARTIERS

En début de mandat, la municipalité avait souhaité accroître la proximité des élus avec les habitants en organisant des réunions de quartiers afin d'inventorier avec plus de précision les besoins et les attentes des citoyens. A la fin du mois d'octobre 2020, 6 rencontres sur les 9 prévues avaient pu se tenir malgré les contraintes liées à la pandémie de la Covid-19. L'instauration du 2^{ème}



confinement avait interrompu cette opération destinée à programmer des interventions simples à mettre en œuvre immédiatement, celles plus complexes à débattre mais à réaliser à moyen terme, celles enfin plus importantes qui nécessitent études préalables et plans de financement.

Le principe des réunions publiques n'a pas été abandonné pour autant et les Muratais ont pu s'informer sur l'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville, le bilan des travaux à mi-mandat, l'accélération des énergies renouvelables, l'attribution des aides publiques ou encore l'avancement du dossier concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Plus récemment, les riverains de la Croix-Jolie et les usagers des équipements publics du secteur étaient invités à réfléchir et à s'exprimer sur l'avenir de cette zone résidentielle, scolaire et sportive, dans le cadre d'une réunion participative animée par l'architecte-paysagiste Elsa Guivarc'h. Une semaine plus tard les responsables du projet pilote de production et d'auto-consommation d'énergie solaire, que le Département a choisi d'expérimenter à Murat, pouvaient expliquer à la population les enjeux économiques et environnementaux d'une telle entreprise.

C'est avec cette même volonté de renforcer la proximité des citoyens avec leurs élus, que la municipalité a décidé au cours de ce 2^{ème} trimestre de relancer les réunions de quartiers interrompues par la pandémie. Pour ce faire, le territoire de la commune a été découpé en 5 secteurs et les élus viendront à la rencontre des habitants sur le site de leur résidence. Les réunions se tiendront exclusivement le samedi matin de 10 heures à midi et s'échelonneront du 29 mars au 5 juillet. Ce sont les quartiers regroupés de La Pradal et de La Sécherie qui constituent le premier secteur qui ouvrira la séquence de ces échanges le samedi 29 mars. Samedi 12 avril ce sera le tour de Super-Murat et



de La Grange Tuilée, puis de Bellevue et de L'Héritier le samedi 10 mai, et enfin du centre ville le samedi 14 juin. C'est le secteur de la commune historique de Chastel qui viendra clore cette série de réunions publiques le samedi 5 juillet à La Chevade.

A noter que le mardi 13 mai aura lieu la restitution de la réunion participative des riverains et des usagers des équipements publics de la zone de la Croix-Jolie, qui fut riche d'enseignements, et qui peut être considérée comme le premier acte de la relance des réunions de quartiers.

L'EXPLORAMA

fait ses premiers pas

Dans son numéro 112 d'avril 2024, le bulletin municipal présentait le nouveau jeu pédagogique de la Maison de la faune entièrement conçu et réalisé par des acteurs locaux à l'intention exclusive du musée animalier de la commune. Testé en avant première par les élèves de l'école Jean-Jacques Trillat (premier retour d'expérience très positif), ce jeu sensoriel, scientifique et collaboratif baptisé Explorama, est composé de 6 plateaux représentant 6 milieux naturels exposés dans le musée et propose 6 chemins d'exploration (recherche, découverte, observation) en abordant de façon ludique la classification du vivant, les différentes espèces animales, leur adaptation au milieu naturel et les enjeux du dérèglement climatique. On peut s'initier à ce jeu pédagogique par voie numérique grâce à une courte vidéo explicative de Sophie Ougier, sa conceptrice et aussi caution scientifique du projet. Initialement conçu comme une mallette pédagogique, ce jeu éducatif, qui s'apparente maintenant plutôt à un cabinet de curiosités, est destiné aux scolaires et aux familles et a fait ses premiers pas auprès d'un vrai public lors des dernières vacances de printemps.



DISPARITION

Jean-Luc Boussuge, médecin de campagne (au sens le plus noble du mot), installé à Murat en 1978, a siégé sans discontinuer pendant 25 ans au sein du Conseil municipal sous l'autorité de 4 maires différents (Emmanuel Grèze, Martine Mahtouk, Bernard Villaret et Gilles Chabrier). Élu pour la première fois en 1995, il a été, de 2008 à 2014, adjoint à la santé, au tourisme et à l'environnement. Il fut aussi une figure marquante du monde associatif et sportif de notre commune. La maladie vient de l'emporter prématurément à l'âge de 72 ans. Nos affectueuses pensées vont à sa famille, ses amis et ses proches.



AGENDA

AVRIL

PIÈCE DE THÉÂTRE

APE JJT
Samedi 12 - Halle

FESTIVAL DU JEU DE SOCIÉTÉ

Le Pion du Cantal
Samedi 19 et Dimanche 20 - Halle et Salle polyvalente

MAI

MARCHÉ AUX PUCES DES COUTURIÈRES

Les Arts du Fil
Samedi 10 - Salle Polyvalente

DÉFILÉ DE MODE

OCAM
Samedi 17 - Halle

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Le REZO
Samedi 24 - Halle

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

«Territoires Imaginées» - Restitution le 31
Du 26 au 31 - Place du Balat

CONCERT EN PLEIN AIR

Harmonie de la Loire - 40 musiciens
Vendredi 30 - Place de l'Hôtel-de-Ville

JUIN

MURAT DES CHANTS

Mine de Rien
Samedi 7 - Centre-ville

8ÈME JOURNÉE DES VÉHICULES ANCIENS

Murat Mécanique Rétro
Dimanche 8 - Centre-ville

LES ARTS DU FIL

Du 26 au 28 - Halle, Gymnase et Salle polyvalente

CONCERT DE LA SAINT-PIERRE

Les Jumeaux
Samedi 28 - Place de l'Hôtel-de-Ville

REGARDS



1

1. VOEUX DU MAIRE

3 janvier 2025

Gilles Chabrier a présenté ses vœux en présence du nouveau préfet et des deux sénateurs du Cantal, salle d'Honneur de l'Hôtel de ville.



4

4. TÉLÉTHON

15 janvier 2025

Remise du chèque des sommes récoltées par les associations partenaires du Téléthon lors de la réunion de programmation des animations de l'année.



2

2. BAL DE LA GALETTE

12 janvier 2025

Une centaine de personnes en ce deuxième dimanche de janvier ont profité d'une belle après-midi dansante après avoir partagé la galette des rois.



5

5. TRAVAUX À L'ÉCOLE

25 février 2025

En préalable au projet de cour «oasis» à l'école Jean-Jacques Trillat, le retrait des haies le long de la RN122 a été effectué lors des vacances scolaires d'hiver.



3

3. LA ROUTE BLANCHE FAIT ÉTAPE À MURAT

11 janvier 2025

Organisée par Sury Auto Collection, La route Blanche à fait étape place du Balat, occasion d'admirer quelques voitures de collection venues du Loiret.



6

6. CÉRÉMONIE DU 19 MARS

19 mars 2025

63^{ème} anniversaire du Cessez le feu en Algérie. Cérémonie en présence de M. Romain Hélard, sous-préfet de Saint-Flour et Mme Aurélie Bresson, conseillère départementale.



7. HIBERNAROCK

22 février 2025

Participation record pour le concert d'Hibernarock avec plus de 250 personnes réunies à la Halle.

ASSOCIATIONS

ATEMR, ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE DE GENTIANE AVENIR

L'Association Intermédiaire ATEMR a fusionné en août 2024 avec d'autres associations d'insertion dans l'entité GENTIANE AVENIR. Elle est basée au 7, ZA du Coudert - 15400 Riom-ès-Montagnes.

L'activité de l'Association Intermédiaire reste la même : mise à disposition de personnes, par des missions à temps partiel, auprès de particuliers (ménage, entretien de jardin), d'associations ou de collectivités (écoles, micro-crèche, remplacement de congés, etc.).

Les utilisateurs n'ont aucune démarche à accomplir car c'est l'association qui est l'employeur, l'utilisateur signe simplement un contrat avec l'AI et règle une facture mensuelle (20€ de l'heure pour les particuliers et 24€ pour les collectivités).

Les particuliers peuvent bénéficier de déductions fiscales.

L'association recherche des salariés (hommes ou femmes) pouvant intervenir auprès de particuliers ou de collectivités, pour des travaux d'entretien des logements et des extérieurs, de petits bricolages, etc.

Pour certaines missions, il peut être nécessaire d'avoir le permis B ou de pouvoir se déplacer. Les candidats salariés doivent répondre à certains critères d'éligibilité en terme d'insertion, ils doivent être orientés par France Travail ou un service social et notre Conseillère fera un bilan socio-professionnel avec eux.

Nous sommes également à la disposition de nouveaux utilisateurs qui peuvent nous faire part de leurs besoins en matière de personnel.

Actualités sur Murat :

Charlotte et Fatima étaient présentes sur le marché de Murat le vendredi 21 mars au matin pour venir à la rencontre de nouveaux utilisateurs ou salariés et Charlotte participera au Job Dating le mercredi 23 avril après-midi. «N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer.»



Le secteur d'intervention de l'AI couvre le Nord Cantal de Beaulieu à Valuéjols.



Charlotte Andraud, Conseillère en Insertion Professionnelle de l'AI, reçoit les candidats à MURAT, sur rendez-vous, dans un bureau de France Services. Prendre rdv au 06.77.74.40.27

Fatima Gomes, responsable administrative basée à Riom-ès-Montagnes, renseigne les utilisateurs au 09.73.62.70.23 ou par mail : atemr15@yahoo.fr

HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ

UN SERVICE MODERNISÉ POUR LES FAMILLES : Hautes Terres Communauté renforce son ALSH

Hautes Terres Communauté a repris en interne la gestion de son Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), avec un objectif clair : offrir aux familles un service de qualité, plus simple, plus réactif et mieux adapté à leurs besoins

Une organisation facilitée pour les parents

Dès ces vacances d'hiver, 72 familles ont bénéficié d'une inscription simplifiée grâce au nouveau Portail famille, une plateforme intuitive permettant :

- De réserver les journées d'activités en ligne,
- D'accéder aux informations essentielles,
- De téléverser les documents administratifs.

Ce changement a été accueilli très positivement par les parents, qui apprécient la modernisation et la fluidité du service.



Un accueil de loisirs attractif et essentiel

Avec une fréquentation en hausse de 10 % par rapport à la même période l'an dernier, l'ALSH a accueilli 100 enfants, répartis entre Murat (45) et Massiac (55, dont ceux du Cézallier). Ce succès confirme l'importance de ce service pour les familles du territoire, en offrant une solution de garde de qualité et des activités enrichissantes aux enfants.

Un projet éducatif au cœur du territoire

Les animations sont pensées en cohérence avec les valeurs locales : découverte du patrimoine, apprentissage du vivre ensemble et sensibilisation à l'environnement. Avec deux directeurs permanents, les équipes sont composées de 8 animateurs qualifiés, garantissant un cadre sécurisant et épanouissant pour les enfants. Par ailleurs, cette nouvelle gestion en régie permet à Hautes Terres Communauté de recruter son personnel, et plus spécifiquement des animateurs. Une belle manière de participer activement à l'emploi sur notre territoire !

INFORMATIONS PRATIQUES

L'ALSH accueille les enfants de 3 à 12 ans de 8h à 18h30, avec un accès facilité grâce au service de transport à la demande. L'ensemble des informations est disponible sur le site de Hautes Terres Communauté > Territoire #maviefacile> Enfance-Jeunesse. Pour tout complément d'information :

Site de Murat : Joël Cheyrouse - 06.77.51.37.24 – accueildeloisirs@hautesterres.fr

Site de Massiac (secteurs Massiac et Cézallier) : Laurent Guillec – 06.7.066.88.04 – lguillec@hautesterres.fr





A la médiathèque et au cinéma : des programmes copieux

Médiathèque

Rencontres, expositions et animations

3 avril : Club de lecture, ouvert à tous et sans-inscription, gratuit.

5 avril : L'instant parents avec le REZO sur le thème du sommeil.

15 avril : Chantier musical des élèves de l'école de musique de l'intercommunalité.

7 mai : Club de lecture, ouvert à tous et sans-inscription, gratuit.

Du 16 juin au 27 juillet : Exposition des peintures de Dominique Lacroix, «Impressions cantaliennes».

Du 28 juillet au 10 août : Expo photos «Mains d'artisans» de Serge Le Ray.

Cinéma

Conférences, concert et P'tits Mordus

6 avril : Projection du film «*Les fils qui se touchent*» sur le thème de la mémoire collective en présence du réalisateur, Nicolas Burlaud.

11 avril : Projection du film «*Ce n'est qu'un au revoir*» (thématique de la fin du lycée) en présence de Marc-Antoine Vaugois, réalisateur et acteur.

22 avril : Projection du film «*Nous*» (thématique du deuil) en présence du réalisateur Bertrand Neff.

29 avril : Projection d'un concert de la philharmonie de Paris, en partenariat avec la Médiathèque départementale.

Les mercredis, vendredis et dimanches, toute l'année :

Les P'tits Mordus de cinéma proposent un programme destiné aux 3-7 ans pour des premières séances tout en douceur. Nouveauté 2025 : chaque enfant fabrique son badge et repart avec après la diffusion !

En avril : les 9, 11 et 13 : *Une guitare à la mer* ; les 23, 25 et 27 : *Au fil de l'eau*

En mai : les 7, 9 et 11 : *Animo rigolo*.

Programme du ciné-club :

30 avril : *Le Collège noir* - 28 mai : *Nausicaa, la Vallée du vent* - 25 juin : *La Traversée*.

Petites chroniques de la Grande Guerre

3 août 1914 : la guerre est déclarée ! Des millions de soldats sont mobilisés et en quelques semaines l'Europe va sombrer dans un chaos meurtrier qui va durer un peu plus de 4 ans. La bataille des frontières est le premier acte de ce conflit hors normes. Sa phase terminale va se jouer entre le 20 et le 26 août. Les 2 belligérants subiront des pertes effroyables et les Français seront chassés de la vallée de la Sambre, de la forêt des Ardennes et du Bassin lorrain.

Le samedi 22 août 1914, le village de Signeux, en Belgique, est le théâtre de terribles affrontements entre le 4^{ème} Régiment d'infanterie et les troupes allemandes qui contournent à l'Est la ligne de la défense française. C'est un véritable carnage au cours duquel 1.200 poilus perdront la vie. Parmi eux, se trouve le 3^{ème} Muratais qui meurt au combat depuis le début du conflit, le premier qui soit officier. Le capitaine Félix Teissedre a 37 ans, il est célibataire, son père est banquier et sa mère, Marie-Marguerite de Brisson de Laroche, est la fille d'un riche propriétaire de Cézens.

Au soir de ce samedi funeste, 27.000 soldats français auront été tués sur 400 km de front. Les pertes des Allemands sont aussi considérables : ils sont si peu sûrs de leur victoire qu'ils renoncent à pourchasser les troupes tricolores et permettront ainsi à leurs adversaires de battre en retraite jusqu'à la Marne.

Jules Pautard est né il y a 32 ans à Murat, rue du Bon Secours. En ce 8 octobre 1915, 2^{ème} classe au 69^{ème} Bataillon de chasseurs à pied, il est cantonné près de Souain, un village du département de la Marne. A 15 heures, son régiment lance une grande attaque à la baïonnette, déborde l'ennemi et enlève successivement 3 tranchées adverses sans déplorer trop de pertes. Mais l'artillerie qui devait pilonner une position allemande cesse soudain ses tirs et les Français doivent se replier, pris de flanc par un feu nourri de mitrailleuses. En moins de 24 heures, ils auront perdu 800 hommes (Jules Pautard est l'un d'entre eux), et presque la totalité de leurs officiers.

Une intense canonnade suivie d'un assaut général marque le début de l'offensive allemande contre Verdun. Cette bataille engagée le 21 février 1916 sera la plus sanglante de la Première Guerre mondiale et se poursuivra jusqu'en décembre. Dans les premiers jours, autour du fort de Douaumont, les combats sont acharnés. Le jeudi 2 mars, un capitaine français promis à un bel avenir, Charles de Gaulle, est capturé par l'armée allemande. Félix Teillard-Boyer ne connaîtra pas cette humiliation : médecin auxiliaire au 3^{ème} Bataillon du 418^{ème} Régiment d'infanterie, ce Muratais de 29 ans est abattu ce même jour à Douaumont.



Jean-Marie Pons est le fils d'un couple d'épiciers de Murat. Il est 2^{ème} canonnier-conducteur au 113^{ème} Régiment d'artillerie, attaché à la 11^{ème} batterie. En avril 1917, 3 armées françaises soutenues par une énorme artillerie sont impliquées dans une vaste offensive entre Soissons et Reims sur l'un des secteurs les plus puissants du front occidental : le Chemin des Dames. Des affrontements meurtriers vont s'y succéder jusqu'en octobre. En juin le 113^{ème} RA est engagé dans cette terrible bataille. Le mardi 12, Jean-Marie Pons est tué dans le secteur de Moronvilliers à

quelques kilomètres de Reims. A 19 ans, il sera la plus jeune victime des combattants muratais.

A la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois de 1918, les combats cessent enfin. Ce 11 novembre est encore un lundi, comme si la guerre avait voulu s'octroyer un ultime dimanche pour parfaire son œuvre. Dans les Ardennes, à l'ambulance 4/59 de Louzières, un jeune Muratais de 22 ans souffre depuis quelques jours de très graves blessures. Est-il suffisamment conscient pour apprendre que les hostilités viennent de prendre fin et que son pays est victorieux? Peut-il seulement entendre les cris de joie de ses camarades ou les cloches du village qui se mettent à sonner à toute volée? Henri Chapuy vivra pourtant jusqu'à la toute fin de ce jour de liesse : ce lundi 11 novembre 1918, il meurt à 23 heures 10.